

*pristino splendori restituti* (1541); 2° *Porphyrii Isagogæ in latinum translata* (1541, in-8.) 3° *Epigrammatum libri duo et Epistolæ quatuor* (1539). Dans ce dernier travail, Gourea s'était proposé un but bien hardi, celui de lutter contre Ovide, Catulle et Martial. S'il n'a pas réussi dans son projet d'une manière complète, Gourea a su du moins marcher quelquefois sur leurs traces avec bonheur, et rendre un service signalé à la littérature lyonnaise. Devenu l'ami d'Emile Ferret, habile jurisconsulte, on le vit reprendre l'étude de la jurisprudence et se faire recevoir avocat; il s'est fait remarquer dans cette profession (1).

En terminant ce chapitre, nous mentionnerons encore les littérateurs ci-après dénommés : — Guillaume Ducher, natif d'Aigueperse, en Auvergne, professeur au collège de la Trinité, et dont Sébastien Gryphe publia les poésies sous ce titre : *Gilberti Ducherii Vultonis Aquapersani epigrammatum libri duo* (1538; in-8), — Brunet, Jacques, qui a composé, vers 1538, un poème latin, à l'éloge de Lyon; — Pierre Petreau, à qui l'on doit un poème sur l'apparition de saint Pierre Célestin aux habitants d'Aquillée (2); — enfin, Claude Rousselet, seigneur de la Part-Dieu, auteur d'un recueil d'épigrammes latines, imprimé à Lyon, chez Sébastien Gryphe (1537, in-4°).

(1) *Not. et Docum.* par M. Péricaud aîné, ann. 1538, p. 62. — *Biograph. univ.*, art. Gouvra.

(2) Petreau ou Prestreau était célestin à Lyon, dès 1522. Son poème, qui est en latin, n'a jamais été publié.